



Les camarades de la CGT environnement lors de leur dernier congrès

3 QUESTIONS À **Olivier Ledouble** SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT ENVIRONNEMENT

■ QUELLE EST L'ORIGINE DU MOUVEMENT SOCIAL ACTUEL ?

Olivier Ledouble: L'élément déclencheur a été le discours de politique générale du Premier ministre (PM) au cours duquel il a déclaré: « *Quand les inspecteurs de la biodiversité viennent inspecter les fossés ou les points d'eau avec une arme à la ceinture dans une ferme déjà mise à cran par la crise, c'est une humiliation et c'est donc une faute* ». L'attaque de trop dans un contexte de ras-le-bol généralisé: immédiatement après ce discours scandaleux, les cinq organisations syndicales de l'OFB se sont unies pour publier une série de revendications et de mots d'ordre de boycott de certaines missions.

■ LE MOUVEMENT A-T-IL OBTENU SATISFACTION ?

Olivier Ledouble: Rapidement après la publication du mot d'ordre, l'intersyndicale a été reçue par le cabinet du PM. Face à l'indigence des réponses apportées, une journée de grève a été annoncée. Le 31 janvier, plus de 50 % des personnels de l'établissement étaient en grève avec des manifestations organisées devant les préfectures de région. La réponse du gouvernement n'a pas été à la hauteur, avec un courrier de François Bayrou adressé à notre directeur général, le 27 février 2025, mentionnant que:

- Les agents de la police de l'environnement doivent être protégés, comme tous les agents du service public, sous la responsabilité des préfets
- Les dégradations et menaces en-

vers un opérateur de l'État sont inadmissibles

— Les plaintes déposées suite aux attaques doivent être traitées rapidement et aboutir à des sanctions exemplaires.

Au-delà de ces banales évidences, le Premier ministre annonce deux actions symboliques de « sortie de crise »: un déplacement de nos deux ministres de tutelle (bel effort!) et la mise en place de 10 mesures proposées par le directeur général de l'OFB dès le 29 janvier. N'ayant nullement été associées à l'élaboration de ces mesures, les organisations syndicales en découvrent l'existence, sans même en connaître la teneur. Quelques-unes ont toutefois fuité. Il s'agirait du port discret de l'arme de service (les inspecteurs de l'environnement en sont dotés), de l'utilisation de « caméras-piétons », de réalisation de « contrôles pédagogiques », de rédaction de « fiches réflexes »... En résumé, l'OFB doit faire amende honorable et se plier au diktat des syndicats agricoles en cours. C'est inacceptable! En outre, l'élaboration « en chambre » de la liste des mesures révèle le dédain du gouvernement et de la direction générale pour le dialogue social et les représentants du personnel.

Les seules avancées, pour l'instant, concernent l'ouverture de discussions statutaires en vue d'une amélioration du quasi-statut de l'Environnement (des CDI de droit privé; environ 50 % des effectifs) et d'une requalification en catégorie A des postes de chefs de service départemental, actuellement catégorie B.

■ QUELLES SUITES ENVISAGEZ-VOUS POUR LE MOUVEMENT ?

Olivier Ledouble: Nous souhaitons orienter nos actions selon deux axes:

— En interne OFB, nous poursuivons notre participation à l'intersyndicale. Celle-ci fonctionne et nous arrivons à trouver des positions consensuelles, malgré les approches parfois différentes. Dans les prochaines semaines, elle cherchera notamment à imposer des mesures de « sortie de crise » de nature à protéger durablement nos missions.

— En externe, de nombreux contacts ont été pris avec les syndicats CGT de l'ANSES et de l'ADEME, établissements dont les missions et l'existence sont remises en cause, ainsi qu'avec ceux des ministères du Travail et de l'Agriculture, dont les missions sont également impactées par le « Contrôle unique ». Nous nous rapprochons aussi de la Confédération paysanne. Dans un premier temps, nous chercherons à montrer, d'une part, le rôle de l'OFB dans une perspective d'agriculture pérenne et, d'autre part, la cohérence des attaques contre l'environnement et les réglementations. Ces offensives traduisent la volonté du capitalisme de s'affranchir de toutes règles. Elles signent l'émergence d'un « Trumpisme » à la française face auquel nous n'avons d'autre choix que de lutter. ♦

Les revendications de l'intersyndicale de l'OFB

- Une lettre exigeant du Premier ministre qu'il exprime son soutien ferme à tous les agents et aux missions de l'OFB et qu'il fasse amende honorable pour ses propos tenus lors du discours de politique générale du 14 janvier 2025.
- Une révision du Projet de Loi de Finances 2025 qui annule la baisse prévue de 25 ETP, consolide et sanctuarise les effectifs de l'OFB, et annule la baisse drastique du budget de l'OFB.
- La protection, dès aujourd'hui, des implantations et personnels de l'OFB contre toute agression ou attaque, quelle que soit l'affiliation de ses auteurs.
- L'annulation du point de la circulaire commune MASAF/MTECP concernant le port discret de l'arme, inapplicable sur le terrain et qui, réservée aux contrôles des agriculteurs, représenterait une inégalité de traitement des citoyens.
- Le démarrage, avant le 31 mars 2025, de deux chantiers statutaires, à savoir la mise en place du service actif pour les Inspecteurs de l'Environnement et l'amélioration du Quasi Statut de l'Environnement.

Nous sommes solidaires de ces revendications, mais nous souhaitons, en parallèle, mener un combat plus large avec les camarades de l'ADEME, de l'ANSES, des Ministère du Travail et de l'Agriculture, ainsi que de l'Institut Paris Région. Il nous semble essentiel de montrer que les attaques contre la protection de l'environnement sont multiples et dramatiques dans le contexte d'une crise écologique majeure. Il en est de même pour la réglementation du travail qui est fortement impactée par le « contrôle unique ». Les politiques libérales et antisociales du gouvernement actuel doivent être combattues afin de permettre à la population et aux travailleurs de disposer d'écosystèmes pérennes, de vivre dans un environnement sain et travailler dans de meilleures conditions.

Nous nous opposons à toutes les attaques contre la réglementation visant à détricoter le Code de l'environnement ou le Code du travail.

Pour l'actualité sur le sujet:
[@cgt-environnement.bsky.social](https://cgt-environnement.bsky.social) •